

Symposium international de la Banque de France : « Banques centrales, quelle voie suivre »

La crise financière de 2008 a considérablement accru les défis à relever par les banques centrales à travers le monde. Celles-ci ont dû d'abord prévenir l'effondrement des systèmes financiers, puis inventer des politiques adaptées à un enchaînement de circonstances inconnues jusqu'alors, de la crise des subprimes aux blocages des marchés monétaires, de la limite à zéro des taux d'intérêt à la crise de la dette souveraine en zone euro. La Banque de France a organisé un symposium international qui a été l'occasion de revenir sur les enseignements à tirer de la crise pour les banques centrales. Il a rassemblé un large groupe de gouverneurs, d'universitaires et de dirigeants issus du secteur privé et des organisations multilatérales. Les débats ont porté sur la conduite de la politique monétaire en présence de dette publique élevée, des mutations du système financier, de l'interaction entre flux de capitaux globaux et les politiques macroéconomiques locales, ainsi que de l'interaction de ces dernières.

Le Symposium et les interventions : <https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/symposium-international.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 novembre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire [...], nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. Dans le sillage des décisions prises le 2 octobre 2014, nous avons commencé, le mois dernier, à faire l'acquisition d'obligations sécurisées dans le cadre de notre nouveau programme. Bientôt, nous commencerons également à faire l'acquisition de titres adossés à des actifs (asset-backed securities – ABS). Les programmes dureront au moins deux ans. Avec la série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui seront conduites jusqu'en juin 2016, ces achats auront une incidence notable sur notre bilan, qui devrait retrouver les dimensions qu'il affichait début 2012 [...]. Grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre, la politique monétaire a réagi aux perspectives de faible inflation, à un essoufflement de l'élan de croissance et à l'atonie persistante de la dynamique de la monnaie et du crédit [...]. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, nos mesures de politique monétaire contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux proches de notre objectif. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, et en tenant compte de nouvelles informations et analyses, le Conseil des gouverneurs suivra de près et évaluera constamment le caractère approprié de l'orientation de sa politique monétaire. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Le Conseil des gouverneurs a chargé les services de la BCE et les comités compétents de l'Eurosysteme de veiller à la préparation en temps voulu des nouvelles mesures qui pourraient, le cas échéant, devoir être mises en œuvre. »

2 – Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en septembre 2014, stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % de septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en septembre 2014, également stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,8 % de septembre 2013. Eurostat estime qu'en septembre 2014, 24,512 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,347 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 108 000 dans l'UE28 et de 19 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2013, le chômage a baissé de 1,818 million de personnes dans l'UE28 et de 826 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (5,0%) ainsi qu'en Autriche (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,4 % en juillet 2014) et en Espagne (24,0 %).

Actualités législatives

Ordonnance n° 2014-1332 du 6 novembre 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au mécanisme de surveillance unique des établissements de crédit :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717034&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-1332 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717027&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1310 du 31 octobre 2014 relatif aux missions du Haut Conseil de stabilité financière

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689966&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1190 du 15 octobre 2014 relatif aux modalités de calcul du taux annuel effectif de l'assurance en matière de crédit à la consommation et de crédit immobilier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029597023&dateTexte=&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

En légère baisse, l'ICA reste en dessous de sa moyenne de longue période

L'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue légèrement (-1,6 point) au 3^e trimestre 2014. À 97,3 points, il reste en dessous de sa moyenne de longue période dont il s'était rapproché au trimestre précédent.

Cette diminution s'explique principalement par les anticipations pessimistes des chefs d'entreprise pour le trimestre à venir. En effet, les prévisions sur la quasi totalité des soldes pèsent négativement sur l'évolution de l'ICA. À l'opposé, les opinions favorables des entrepreneurs sur les effectifs et la trésorerie du trimestre passé contribuent positivement à l'évolution de l'indicateur.



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

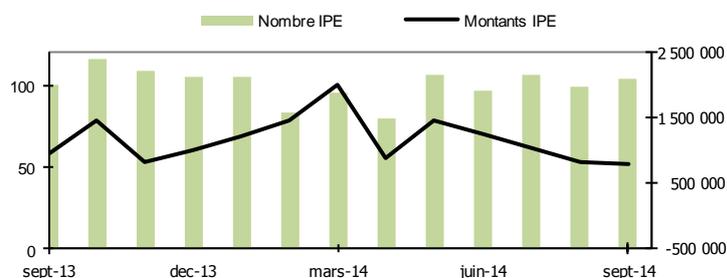
Vulnérabilité des agents économiques en Guadeloupe

À fin septembre 2014, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire s'établit à 19 734. Il est relativement stable par rapport au mois précédent (+0,5 %) et enregistre une baisse de 2,1 % en glissement annuel. Le nombre de retraits de cartes bancaires s'élève à 420, il diminue de 12,1 % par rapport au mois précédent et de 15,8 % sur un an. Depuis le début de l'année, 4 474 cartes ont été retirées de la circulation, un nombre stable (+0,5 %) par rapport à la même période en 2013.

Au mois de septembre 2014, 23 dossiers de surendettement ont été déposés. En cumul jusqu'à fin septembre, 218 dossiers ont été déposés, soit une hausse de 3,3 % par rapport à la même période 2013. Parallèlement, le nombre de personnes morales en interdiction bancaire s'élève à 2 782 à fin septembre 2014. Il est relativement stable par rapport au mois précédent (-0,5 %) ainsi que par rapport au mois de septembre 2013 (+0,2 %).

Sur le mois de septembre 2014, 104 incidents de paiements ont été répertoriés pour un montant déclaré de 786 259 €. Le nombre d'incidents de paiements est ainsi en légère hausse par rapport au mois précédent (99 au mois d'août 2014) tandis que les montants enregistrés sont moins importants, enregistrant une baisse mensuelle de 5,3 %. En glissement annuel, le nombre d'incidents de paiements augmente très légèrement (+2,9 %) et le montant des incidents de paiements enregistre une baisse de 16,7 %.

Évolution des effets de paiements sur effets (IPE)



Source : IEDOM

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « Premières tendances » relative au 3^e trimestre 2014. Cette note est téléchargeable librement sur le site <http://www.iedom.fr/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Visites ministérielles et Conférence internationale sur la biodiversité

Fin octobre 2014, Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et Madame George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, étaient en Guadeloupe. Ségolène Royal et George Pau-Langevin ont notamment participé à la Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique qui s'est tenue du 22 au 25 octobre. Différents ateliers réunissant près de 150 experts étaient organisés autour de cinq thèmes principaux : la croissance verte et bleue, la recherche, la résilience face au changement climatique, la perte de biodiversité, et les moyens financiers. L'objectif était le renforcement des actions liées à la biodiversité dans les outre-mer européens et la présentation des engagements de la France sur ce sujet. Afin d'inscrire et d'accompagner l'archipel guadeloupéen dans une démarche de « territoire à énergie positive pour une croissance verte », la convention « Guadeloupe Îles Durables » a été signée entre l'État et la Région Guadeloupe.

La centrale géothermique de Bouillante : un cas unique en France

Lors de son séjour en Guadeloupe, Ségolène Royal a visité la centrale géothermique de Bouillante. Si la France possède un certain nombre de sites exploitables pour la production d'électricité via géothermie (Massif central, Languedoc Roussillon, Martinique et Réunion), seule la centrale de Bouillante en Guadeloupe est productrice d'énergie électrique. Selon l'Observatoire régional de l'énergie et du climat, en 2013, la centrale de Bouillante a produit 4,7 % de la consommation d'électricité en Guadeloupe. Les énergies renouvelables ont permis de produire 17,4 % de la production totale d'électricité en Guadeloupe en 2013 contre 2,20 % en 1996. La centrale géothermique de Bouillante a représenté la deuxième source d'énergie renouvelable (27 %) en 2013, se situant derrière le photovoltaïque (33 %) mais devant l'éolien (19 %), la production à partir de bagasse (15 %) et l'hydraulique (6 %).

Action de l'État pour la détection et la prévention des entreprises en difficulté

La Cellule Opérationnelle d'Accompagnement et de Suivi des Entreprises (COSAE) a été mise en place au mois d'octobre en Guadeloupe et se réunit tous les 15 jours. Elle est composée de représentants des principaux services de l'État (Préfecture, DRFIP, Dieccte) et est élargie à d'autres opérateurs (IEDOM, BPI, Chambres consulaires, CDC). Cette cellule veille à soutenir les entreprises dans leur développement (création, investissement, aide à l'embauche et à la formation, export, etc.) et la résolution de leurs difficultés. L'approche de la COSAE ne se limite pas aux difficultés financières de l'entreprise mais vise à prendre en compte l'ensemble des problématiques de l'entreprise (financières, RH, industrielles, commerciales), inscrites dans son environnement économique et concurrentiel.

10^e édition de La Route du Rhum - Destination Guadeloupe

La « Route du Rhum » est une course transatlantique en solitaire reliant tous les quatre ans Saint-Malo à Pointe-à-Pitre. Cette manifestation sportive créée en 1978 par Michel Etevenon en partenariat avec six autres associés, exploitants de sucreries et de distilleries guadeloupéennes, fête sa 10^e édition. Au départ de la course, le 2 novembre 2014 à Saint-Malo, 91 concurrents étaient engagés contre une trentaine à la date de la première édition, ce qui témoigne du succès grandissant de cette course transatlantique. Cette année, la Région Guadeloupe est le partenaire majeur et exclusif de la course, baptisée « Route du Rhum-Destination Guadeloupe ».

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Ouragan Gonzalo : visite de George Pau-Langevin dans les îles du Nord

Le 13 octobre 2014, l'ouragan Gonzalo frappait les îles du Nord avec des rafales de vent atteignant 200 km/h et déclenchant la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Le 26 octobre, la Ministre des Outre-mer George Pau-Langevin se rendait sur place pour constater les dégâts causés par l'ouragan. À Saint-Martin, la Présidente de la Collectivité Aline Hanson a estimé le montant des dommages à 3,2 millions €, les infrastructures d'eau et d'assainissement, les restaurants et les hôtels ayant été particulièrement touchés. À Saint-Barthélemy, le Président de la Collectivité Bruno Magras a estimé le montant des dégâts à 300 000 € ; les principaux dégâts étant les bateaux de plaisanciers (42 navires coulés ou échoués).

Saint-Martin : de nouvelles mesures fiscales

Différentes mesures fiscales ont été votées par les élus lors du Conseil territorial le 30 octobre 2014. La taxe générale sur le chiffre d'affaire (TGCA) a été fixée uniformément à 4 %. Cette mesure devrait générer 2,7 millions € de recettes fiscales annuelles pour la réalisation d'investissements. La taxe sur la consommation des produits pétroliers passe de 6 à 12 centimes €, et serait source de recettes fiscales supplémentaires annuelles avoisinant les 1,7 millions €. Enfin, les élus ont voté pour un prélèvement fiscal à hauteur de 30 % sur le RSA socle. Cette mesure permettrait de générer des recettes de 4,4 millions € par année, mais devra au préalable être validée par la CAF pour être effective.

Saint-Barthélemy : Thierry Aron, nouveau directeur de cabinet du Président Bruno Magras

Lors du Conseil territorial du 24 octobre 2014, le Président de la Collectivité Bruno Magras a annoncé la nomination de Thierry Aron, responsable des affaires juridiques de la Collectivité, en tant que nouveau directeur de cabinet. Thierry Aron succède ainsi à Camille Smaja.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Septembre 2014	129,8 127,8	-0,6 % -0,4 %	0,8 % 0,3 %		
Demandeurs d'emploi (Source : Dieccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Septembre 2014	62 050	0,3 %	2,7 %		
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Septembre 2014	156,4 1 860,3	- -	-30,4 % -9,9 %		
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Septembre 2014 Cumul annuel	290 2 985	0,7 % -	-23,5 % -11,6 %		
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Octobre 2014	19 811 470	0,4 % 11,9 %	-1,4 % -27,2 %		

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Trafic aérien (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Octobre 2014 Cumul annuel	128 522 1 647 528	28,4 % -	-0,2 % 0,1 %		
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Octobre 2014	232 149 43 643	4,8 % -12,0 %	9,6 % -17,4 %		
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre 2013 Cumul annuel	99 1 036	22,2 % -	-5,7 % -0,6 %		
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Octobre 2014 Cumul annuel	1 690 12 282	27,1 % -	6,4 % -1,0 %		
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Octobre 2014 Cumul annuel	17 337 166 365	7,9 % -	-11,4 % -11,2 %		

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)				
ANNEE	2014	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

** hors prime d'Etat*

Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1770%	0,1010%	0,1970%	0,0820%	0,0100%	0,0860%	0,1890%	0,3400%

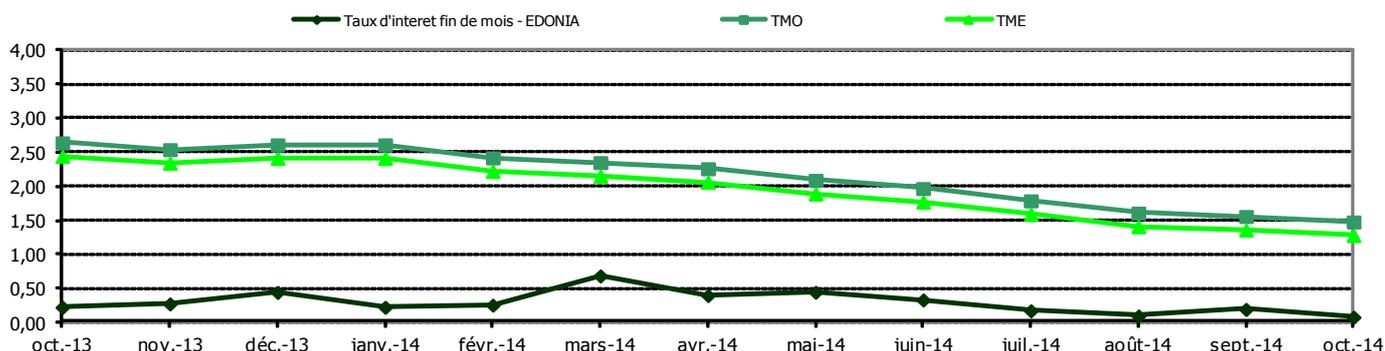
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1,59%	1,41%	1,36%	1,28%	1,79%	1,61%	1,56%	1,48%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

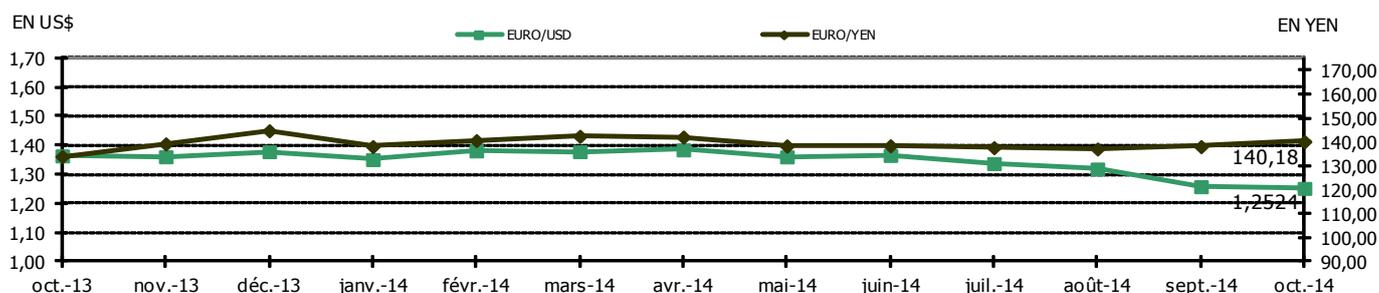
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2524	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,7517	EURO/SRD (Surinam)	4,1323
EURO/JPY (Japon)	140,1800	EURO/BWP (Botswana)	11,5039	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,242
EURO/CAD (Canada)	1,4120	EURO/SCR (Seychelles)	17,7806	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,3159
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7843	EURO/MUR (Maurice)	39,294	EURO/BBD (La Barbade)	2,5055
EURO/SGD (Singapour)	1,6111	EURO/BRL (Brésil)	3,0714	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,9446
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7125	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,879	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3388,622	EURO/XCD (Dominique)	3,3809	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence-Zac de la Dothémare-97 139 les Abymes

Achevé d'imprimer le 18 novembre 2014 - Dépôt légal : novembre 2014 - ISSN 1240-3806